

DÉLIBÉRATION N°2017/28 DU 26 SEPTEMBRE 2017

Présidence du comité stratégique

Le conseil d'administration de l'Afpa, sur proposition de son président,

Vu le code du travail, notamment l'article R.5315-5 ;

Vu la délibération n°2017/27 du conseil d'administration du 26 septembre 2017 ;

Après en avoir délibéré le 26 septembre 2017,

Décide :

Article I

Le président du comité stratégique est Jean-Claude DUPRAZ

Article II

Le directeur général assure l'exécution de la présente délibération.

Fait à Montreuil, le 26 septembre 2017.

Le président du conseil d'administration de l'Afpa
Yves Barou